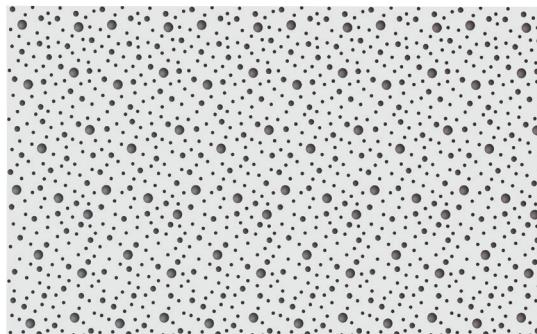




RIGITONE® 12-20-35 ACTIV'AIR®

Planches perforées absorption acoustique



Description du produit

Plaque insonorisante continue en plaques de plâtre stratifiées, avec des perforations réalisées par poinçonnage, et la technologie Activ'Air® dans sa fabrication.

Technologie Activ'Air®

Dans la fabrication des produits Placo® Activ'Air®, un composé capable de réagir chimiquement avec les formaldéhydes est incorporé, les neutralisant sans les émettre dans l'air. Ils capturent et transforment jusqu'à 70 % de ces aldéhydes en composés inertes et, dans des conditions normales, ils sont efficaces pendant au moins 50 ans.

Application

En fonction de la taille et de l'ordre des perforations, les plaques Rigitone® permettent de nombreuses variations de design, allant des faces courbes aux faces plates, avec un voile noir en standard, et un voile blanc ou sans voile sur demande. Rigitone® 12-20-35 Activ'Air® est adapté aux salles et halls où une correction acoustique est nécessaire pour réduire le temps de réverbération.

Stockage et conservation

Stockez les plaques sur des surfaces planes et jamais à l'extérieur, en les gardant sous abri, à l'abri du soleil et de la pluie.

Conditions d'installation

Installation recommandée avec profilés, accessoires et vis Rigi, et pâte à joints PR MULTI. Les plaques Rigitone® doivent être installées et utilisées dans des pièces où l'humidité relative est inférieure à 70 % et/ou où la température est inférieure à 45°C.

Manutention

Lorsque les plaques sont transportées par des chariots élévateurs, les fourches du chariot élévateur doivent être ouvertes au maximum. N'oubliez pas que vous trouverez des informations sur la manipulation, l'utilisation et le déchargement de nos produits sur notre site Web.

Surface maintenance description

Les plaques peuvent être nettoyées avec un aspirateur pour retirer la poussière. La surface finale pourra ultérieurement être peinte avec un rouleau à poils courts. Il est conseillé d'utiliser de la peinture perméable à la vapeur d'eau. Les plaques ne doivent pas être peintes à la bombe.



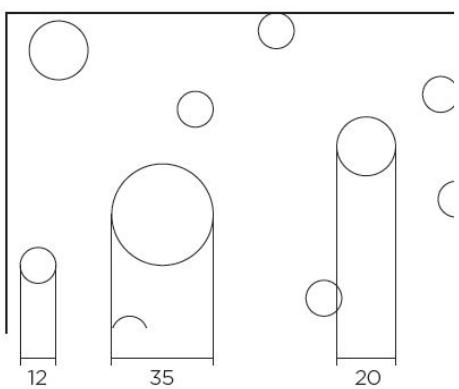
RIGITONE® 12-20-35

ACTIV'AIR®

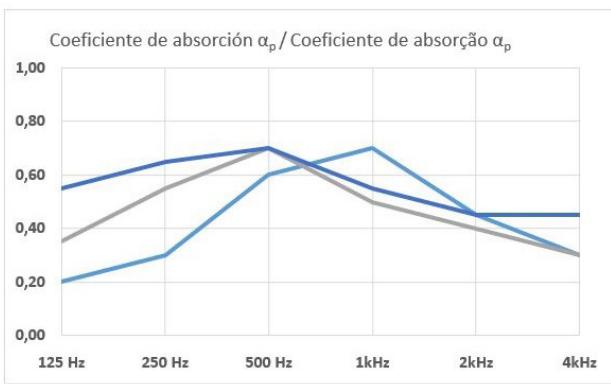
Caractéristiques

	Valeur
Normes	EN 14190, Produits en plaques de plâtre issus du retraitement. Définitions, exigences et méthodes d'essai
Type de bord long	Bord carré (BC)
Type transfrontalier	Bord carré (BC)
Réaction au feu	A2-s1, d0
Poids approximatif au m ²	10 kg/m ²
Nom du type de perforation	Circulaires
Taille des perforations	12, 20 and 35 mm
Taux de perforation	11 %
Séparation entre centre de forage	35 mm
Couleur du tissu du dos	Black

Type de bord	Dimensions (mm)			Lester (kg/m ²)	Emballage Plaques/Palette
	Longueur	Largeur	Épaisseur		
4BC	2010	1200	12,5	10	20



12-20-35			
Plenum	50 mm	200 mm	
Lana mineral Lã mineral	-	-	50 mm
Frecuencias Frequências			
125 Hz	0,20	0,35	0,55
250 Hz	0,30	0,55	0,65
500 Hz	0,60	0,70	0,70
1kHz	0,70	0,50	0,55
2kHz	0,45	0,40	0,45
4kHz	0,30	0,30	0,45
α_w	0,45	0,45	0,55
NRC	0,50	0,50	0,60
α_m	0,60	0,55	0,60



Ces informations et, en particulier, les recommandations concernant l'application et l'utilisation du produit, sont basées sur les connaissances techniques et l'expérience actuelles de SAINT-GOBAIN PLACO IBERICA S.A., concernant ses produits, qui doivent être correctement stockés, manipulés et installés pendant leur durée de vie. Les Conditions générales de vente et de livraison de Saint-Gobain Placo S.A. s'appliquent à toutes les commandes. SAINT-GOBAIN PLACO IBERICA S.A. se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques du produit sans préavis. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'utiliser la dernière version mise à jour des spécifications techniques du produit, dont des copies seront envoyées à quiconque en ferme demande. Le contenu de ce document n'est pas exhaustif. Saint-Gobain Placo S.A. décline toute responsabilité en cas d'utilisation de nos produits d'une manière non conforme aux indications fournies par Saint-Gobain Placo S.A. Dans les limites légales, Saint-Gobain Placo S.A. ne sera pas responsable de toute perte de profit ou de tout dommage indirect.